

L'écho albanais

Vos élus
depuis 1945



TOUR D'HORIZON P.3
Travaux d'aménagement du bourg



ECHO INTERCOMMUNAL P.6
Mission argent de poche



ECHO INTERCOMMUNAL P.8
Frelons asiatiques

Infos pratiques

Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15
Jeudi, Samedi : 9 h - 12 h
Service urbanisme fermé le lundi
Tél. 02 96 32 98 98
Fax. 02 96 32 98 22
www.saintalban.fr
mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h.
Tél. 02 96 32 91 23

Cybercommune

Mardi 14 h - 16 h
Dimanche de 10 h 30 à 12 h
et sur rendez-vous en appelant
le **06 72 67 12 01** ou
le **06 51 11 36 50** ou
02 96 93 88 05
(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Mercredi 14 h 30 - 17 h
Vendredi 16 h 30 - 18 h
Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Tél. 02 96 93 88 05
Service portage des livres
Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Permanences Puéricultrice PMI et Assistant Social

- Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-
vous sur le site de
Lamballe Terre & Mer
à Saint-Alban.
Tél. 02 96 50 10 30
- Monsieur Sébastien DUSSART, Assis-
tant social, sur rendez-vous (Maison
du Département à LAMBALLE ou
permanence le jeudi matin à SAINT-
ALBAN).
Tél. 02 96 50 10 30

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie
la plus proche de chez vous,
les coordonnées de la pharmacie
de garde y seront affichées.
En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**

Directeur de la publication :
André Gomet, Maire

Ont participé à ce numéro : Magalie Houzé,
Christian Lucas, Nathalie Beauvy,
Clarisse Milleville, Kristell Jumilus

Crédits photos :
Conception, réalisation graphique et impression :
Roudenn Grafik.

Edito



LE MOT DU MAIRE

Si le premier trimestre de l'année est un temps fort pour les élus et les services administratifs de la commune, c'est aussi le cas pour les responsables des associations albanaises.

En effet, un bon nombre de nos associations tiennent leur assemblée générale au cours du premier trimestre de chaque année. Ces réunions sont l'occasion de faire le bilan des activités de l'année écoulée et d'établir le calendrier prévisionnel des projets et des animations à venir. Les rapports qui ont été présentés témoignent du dynamisme de notre tissu associatif qui est à la fois très riche et très varié. Les idées ne manquent pas, même si les dirigeants associatifs déplorent parfois un engagement relativement moins important des bénévoles. Je tiens à remercier, celles et ceux, qui tout au long de l'année, offrent de leur temps, de leur savoir-faire, de leur énergie à animer notre commune et à la faire vivre en favorisant le lien social et le bien vivre ensemble.

Renforcer le lien social, c'est l'un des objectifs de l'aménagement de notre bourg, dont vous pouvez constater chaque jour l'avancement des travaux. En renforçant la sécurité, en rationalisant le stationnement, en contribuant à la mise aux normes en matière d'accessibilité, nous améliorons ainsi l'accès aux services publics que sont la mairie, la poste, les écoles, la bibliothèque, les salles municipales et aussi à nos commerces qui sont des espaces de rencontres.

Après cette première phase qui avance bien, et se concentre principalement autour de la rue de l'Eglise depuis Beau Soleil et jusqu'au sommet du bourg, nous comptons lancer la deuxième tranche au cours de ce mois d'avril, début mai. Elle assurera la liaison entre le centre bourg et la départementale 17A qui relie Le Poirier à Erquy.

Ceci améliorera l'accès à nos équipements publics (stade René Rouget, le skate parc, l'aire multisports, les jeux de boules) avec surtout la réfection complète du parking longeant le terrain des sports. Ce nouvel aménagement obéira à la même logique en facilitant les cheminements piétons et en renforçant la sécurité pour tous les usagers de cette voie d'entrée de bourg.

En plus de la sécurité qui reste le maître mot de l'amélioration de l'existant, nous sommes tous persuadés que le cadre de vie sera amélioré et le patrimoine bâti et architectural de grande qualité de notre bourg sera valorisé.

C'est dans cet état d'esprit que vos élus ont élaboré ce projet qui est maintenant en phase de réalisation.

Le Maire, André GOMET

Nous sommes à la recherche d'un bloc de granit du pays
arrondi de 1 à 2 m³. Signaler à la Mairie

TRAVAUX



Une partie des travaux d'aménagement du bourg est désormais achevée (de Beau Soleil à l'Espace La Marelle), ce qui permet l'accès aux écoles et à l'accueil périscolaire.

De nouveaux emplacements réservés au stationnement ont été matérialisés. Il existe maintenant 121 places de parking dans ce périmètre. Nous vous demandons de bien vouloir utiliser ces emplacements pour vous garer, et de ne pas stationner sur les trottoirs afin



de garantir la sécurité des enfants et des piétons et de faciliter la circulation des voitures. Merci pour votre compréhension.

- Parking de la garderie : 26 places
- Entrée école François Levavasseur : 8 places
- Parking du Dr Jones (restaurant scolaire) : 26 places
- Beau-Soleil : 16 places
- Parking de la Mairie : 15 places
- Rue de l'Eglise : 15 places
- La Marelle : 15 places

TRAVAUX D'ELECTRICITE CHAPELLE SAINT-JACQUES

Les travaux de mise en lumière et mise aux normes des installations électriques ont commencé fin février et ces travaux devraient durer environ 6 semaines.

Deux entreprises interviennent sur ce chantier :

- l'entreprise Beaufils pour le lot maçonnerie
- l'entreprise Delestre pour le lot électricité

Une fois ces travaux terminés, l'Association des Compagnons de Saint-Jacques pourra reprendre ses animations.

MARCHE HEBDOMADAIRE



Le marché hebdomadaire a lieu **le dimanche matin de 8 h à 13 h d'avril à fin septembre** au rond-point du Poirier. Plusieurs commerçants

vous proposent des produits de la ferme, des produits régionaux, des fruits, des légumes, des poissons, des crustacés, des crêpes...

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet présenté concernant la tranche optionnelle secteur 2 de l'Aménagement du bourg et le plan de financement prévisionnel,
- Approuve le montant total des travaux de 13 189.24 € TTC pour l'effacement du réseau téléphonique Rue de la Flora,
- Sollicite une subvention auprès des CPRB pour l'effacement du réseau téléphonique Rue de la Flora,
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Régional au titre des CPRB pour l'effacement du réseau téléphonique Rue de la Flora,
- Approuve le devis d'ORANGE d'un montant de 489.24 € TTC concernant la proposition financière complémentaire pour l'effacement du réseau téléphonique Rue de la Flora,
- Approuve le devis d'ORANGE d'un montant de 4 856.97 € TTC concernant le changement des cadres et tampons des 12 chambres téléphoniques existantes,
- Autorise le maire à engager, liquider et mandater des dépenses de la section d'investissement,
- Soutient la résolution générale du 101^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement,
- Prend acte de la présentation des délégations au Maire.

EXPOSITION SUR LE BOURG DE SAINT-ALBAN

A l'occasion des travaux d'aménagement du bourg, la Municipalité envisage l'organisation d'une exposition. Celle-ci nécessiterait le prêt de photos, courriers, journaux d'époque dont vous pourriez être en possession. Si vous souhaitez apporter votre contribution, il suffit de vous adresser à la mairie qui procèdera à un inventaire des éléments que vous pourriez mettre à disposition. Nous reviendrons vers vous ensuite pour les modalités pratiques d'organisation si cette exposition est programmée.

JARDINS PARTAGES

Après une première année d'expérience réussie, les jardins partagés vont reprendre leurs activités.

C'est quoi ?

- Un bout de verdure en plein bourg, à cultiver
- Un lien d'échange convivial

Pour qui ?

Des habitants, des passionnés, des jardiniers en herbe, confirmés ou pas du tout, qui veulent se retrouver autour d'une commune verte.



Quand ?

Dès maintenant. N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie pour y participer.

BIENVENUE DANS MON JARDIN



Les 15 et 16 juin 2019, ouvrez les portes de votre jardin !

Rennes, le 9 janvier 2019

Madame, Monsieur,

La précédente opération « Bienvenue dans mon jardin en Bretagne » consacrée aux techniques de jardinage au naturel, a permis d'accueillir, en 2017, environ 40 000 visiteurs dans 170 jardins de particuliers bretons. Cette action a été une belle occasion, pour le grand public, de découvrir des jardins cultivés sans désherbants ni pesticides de synthèse, et de rencontrer des jardiniers afin de partager des astuces sur le jardinage au naturel, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'achat, l'usage et le stockage de produits phytopharmaceutiques sont interdits aux particuliers et jardiniers amateurs. Une étape importante !

Le jardinage au naturel permet à tous de mettre en place des techniques écologiques pour aménager, entretenir, cultiver et profiter de son jardin. Cette année encore, il nous semble donc particulièrement important de faire connaître et promouvoir ces techniques auprès du plus grand nombre et nous souhaitons renouveler cette opération Bienvenue dans mon jardin !

Le week-end portes-ouvertes se déroulera les 15 et 16 juin 2019

Nous recherchons donc des jardiniers qui accepteront d'ouvrir gratuitement les "portes" de leur jardin ce week-end là, afin de montrer les techniques qu'ils utilisent pour jardiner au naturel, pour montrer que nous contribuons à la diminution de la pollution de l'eau par les pesticides, à la réduction des déchets verts ou encore à l'accueil de la biodiversité.

Pour participer, il suffit simplement de jardiner au naturel et d'avoir envie de partager ses connaissances et ses savoir-faire. Tous les jardins sont intéressants : grands, petits, potagers, ornementaux, privés, partagés, familiaux...

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à remplir la fiche ci-jointe et à l'adresser avant le 31 mars 2019 à votre contact départemental (voir contacts sur la fiche d'inscription). Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur le site de la MCE : <https://www.mce-info.org/>

Pour faciliter l'information et l'orientation ultérieure de vos visiteurs, nous avons besoin d'une photographie de votre jardin et d'une fiche d'identité de celui-ci remplie avec soin. Nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions nécessaires et répondre à vos interrogations.

Vous remerciant par avance de votre participation et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour le Comité d'organisation,

Nadège Gauthier

Maison de la consommation et de l'environnement

Contact :

Tél : 02 99 30 76 04

Mail : bienvendansmonjardin@mce-info.org



MCE • 48 boulevard Magenta 33000 Rennes • Tél. 02 99 30 33 50 • www.mce-info.org

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion du budget général de 2018,
- Approuve le compte administratif du budget général de 2018,
- Affecte le résultat de la section de fonctionnement soit : 298 072,53 € à la section de fonctionnement,
- Approuve l'attribution, pour l'année 2019, d'une subvention d'un montant de 96 euros par élève à la Caisse des écoles,
- Approuve l'attribution d'une participation de 681 euros par élève aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Guillaume,
- Approuve l'attribution d'une subvention de 5 000 euros au CCAS,
- Valide la participation au repas de fin d'année fixée à 25 euros,
- Prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres concernant la tranche optionnelle secteur 2 de l'Aménagement du bourg, et décide d'attribuer les lots aux entreprises,
- Approuve le plan de financement prévisionnel concernant une demande de subvention au titre des amendes de police,
- Prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres concernant l'extension de la salle annexe, et décide d'attribuer les lots aux entreprises,
- Déclare les lots n°1 – Gros œuvre, n° 2 – Charpente bois, n° 4 – Menuiseries extérieures et n° 5 – Menuiseries intérieures, comme étant infructueux et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour attribuer les lots aux Entreprises qui seront déclarées comme étant les mieux-disantes suite à la procédure négociée,
- Approuve la modification de l'inventaire communal des zones humides de la commune de Saint-Alban sur les parcelles B 764, 766, 887 et 888 et ZI 68, 74 et 250, telle que décrite dans le rapport établi par l'EPTB de la Baie de Saint-Brieuc en décembre 2018,
- Prend acte de la présentation des délégations au Maire.

DÉCHETS MÉNAGERS : LA FACE CACHÉE DES PILES

Aujourd'hui, deux piles sur trois finissent encore en ordures ménagères résiduelles. Elles sont incinérées et les métaux lourds (mercure, plomb...) qui les composent sont répandus dans l'atmosphère.

Le geste à adopter ?

Déposez-les dans un des points de collecte (déchèteries, mairies, grandes surfaces, etc...) recensés sur le site

www.corepile.fr (rubrique « trouver un point de collecte »).

Bon à savoir :

Le recyclage de vos piles et batteries usagées permet de réduire le risque environnemental. 50 à 70% des matières qui les composent sont récupérées (zinc, manganèse, nickel, cadmium, fer, cobalt, plomb...) pour être réutilisées.

BONJOUR HABITAT

Lamballe Terre & Mer lance sa plateforme Habitat ! Depuis le 1er mars, les habitants et entrepreneurs du territoire peuvent contacter Bonjour Habitat, pour toutes leurs questions relatives à l'habitat : acheter, construire, louer, rénover (travaux énergétiques ou d'adaptation au vieillissement), ...

1 numéro de téléphone :

02.96.32.96.66

1 site internet : bonjour-habitat.bzh

1 adresse mail : habitat@lamballe-terre-mer.bzh

Derrière ce nom, accueillant et chaleureux, se cache un réseau de professionnels prêts à vous accueillir lors de plusieurs permanences dans les accueils de proximité du territoire, à répondre à vos questions ou à vous orienter via des conseils neutres et gratuits.

MERCREDI 3 AVRIL : DÉBUT DE SAISON AU BOTRAI

Composée d'un parc animalier de 9ha, de son troupeau et de bâtiments agricoles à proximité de Saint-Trimoël, la ferme pédagogique du Botrai accueille les familles et les groupes scolaires. Découvrez les animaux de la ferme, les habitants de la mare, les mystères de la haie et tant d'autres choses qui rendent l'univers de la ferme passionnant.

Ouverture :

Du mercredi 3 avril au jeudi 31 octobre. Dernière entrée à 17h. Fermé les week-ends et jours fériés

→ Périodes scolaires : les mercredis de 14h à 18h

→ Périodes de vacances

- Vacances de printemps – du 8 avril au 3 mai du lundi au vendredi de 14h à 18h

- Vacances d'été – du 8 juillet au 30 août du lundi au vendredi de 10h à 18h

- Vacances d'automne – du 21 octobre au 31 octobre du lundi au vendredi de 14h à 18h

Contact

Le Botrai – Lamballe Terre & Mer - 22510 Saint-Trimoël

Informations et inscriptions :

02 96 42 66 23

botrai@lamballe-terre-mer.bzh

lamballe-terre-mer.bzh – F/lebotrai

Tarifs

Enfant de 3 à 11 ans = 3,50€ / Adulte (à partir de 12 ans) = 5€ / Tour de calèche (sur réservation) = Enfant : 2€ ; Adulte : 3€

PASSAGE DE TECHNICIENS MILIEUX AQUATIQUES

Dans le cadre de la programmation des travaux sur les cours d'eau, des techniciens milieux aquatiques du service environnement de Lamballe Terre & Mer vont parcourir les rivières et ruisseaux des bassins versants du Gouessant et de l'Arguenon. Dans ce contexte, ils devront passer sur des parcelles privées. Si par la suite, des travaux devaient être programmés sur ces parcelles, ils le seraient toujours en concertation et avec l'accord des propriétaires.

Pour plus d'informations, contacter le service environnement au 02 96 50 00 30 ou environnement@lamballe-terre-mer.bzh



ÂGÉS DE 16-17 ANS,

PENSEZ AU DISPOSITIF ARGENT DE POCHE POUR VOS VACANCES D'ÉTÉ

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche.

Les jeunes pourront effectuer des missions*, sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (classement, peinture, petit bricolage), en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par mission. Ce projet a pour objectif d'accom-

pagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien ou encore d'enrichir leur CV.

Modalités d'inscription :

- Avoir entre 16 et 17 ans
- Habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

Retrait des dossiers d'inscription : à partir du 8 avril dans les mairies et dans les accueils de proximité de Lamballe-Armor (au PIJ), Saint-Alban (au PIJ), Moncon-

tour et Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle (site du Manoir du Lou - Dolo)

Dépôt des dossiers complets du 8 au 26 avril

Toutes les informations auprès du PIJ :

Espace Lamballe Terre & Mer - 41, rue Saint-Martin - BP90456 - 22404 Lamballe-Armor cedex

Tél. 02 96 50 87 90 - pjil@lamballe-terre-mer.bzh

www.lamballe-terre-mer.bzh

**Dans la limite des places disponibles*

Pour les 16-17 ans

MISSION ARGENT DE POCHE

Un coup de main qui rapporte !

2019

Toutes les infos auprès du PIJ
02 96 50 87 90*

** Attention
Pour Eréac, Lanrelas, Rouillac,
Sévignac, Trémeur, Trédias :
PIJ de Broons
au 02 96 84 73 36*

infoJeunesse
Espace Lamballe Terre & Mer - Point Information Jeunesse
41, rue Saint-Martin - BP90456 - 22404 Lamballe-Armor cedex
Tél 02 96 50 87 90 - pjil@lamballe-terre-mer.bzh
lamballe-terre-mer.bzh

LAMBALLE TERRE & MER

LES RENDEZ-VOUS DU PIJ

Petit déjeuner voyage

Jeudi 18 avril de 10h à 11h30 à Moncontour

Droit étudiant et Logement

Jeudi 11 avril de 10h30 à 12h à Lamballe

Faire du babysitting

Mardi 9 avril de 10h à 16h à Saint-Alban

Mardi 16 avril de 10h à 16h à Landéhen

Retrouvez le programme complet sur www.lamballe-terre-mer.bzh et sur Facebook/ PIJ-animations 11-17ans PIJ Lamballe Terre & Mer

Listing Baby-sitters :

Vous recherchez un baby-sitter, contactez dès à présent le Point Information Jeunesse qui vous proposera une liste de baby-sitters près de chez vous.

Pour les jeunes qui le souhaitent, vous pouvez également vous inscrire sur cette liste auprès du PIJ.

Contact

Point Information Jeunesse :

pjil@lamballe-terre-mer.bzh

Antenne Lamballe-Armor :

Espace Lamballe Terre & Mer - 41 rue Saint-Martin - 22400 Lamballe-Armor

Tél : 02 96 50 87 90 / 06 79 98 73 57

Antenne Saint-Alban :

Rue Christian de la Villéon - 22400 Saint-Alban

Tél : 02 96 32 98 93

ZÉRO PESTICIDE



Particuliers, jardiniers amateurs,

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides* évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Un JARDIN NATUREL et équilibré est un jardin plus résistant.

Vous pouvez par exemple :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site : www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE ZOOM SUR LE HÉRISSON D'EUROPE

Les scientifiques qui travaillent à l'inventaire de la faune et de la flore de Lamballe Terre & Mer ont besoin de vous. Afin de mieux préserver le hérisson, vous pouvez leur signaler toutes vos observations de ce petit mammifère.

Que vous l'observiez dans votre jardin, lors de vos balades ou écrasé sur le bord d'une route, toutes vos informations sont importantes.

Vous souhaitez apporter votre aide ?

Afin de recenser la présence du hérisson sur le territoire de Lamballe Terre & Mer, vous pouvez faire part de vos observations, de vos photos en précisant la date, le lieu de votre observation, l'état de l'animal (vivant ou mort), le nom de l'observateur et toute information qui vous semblerait pertinente et, si vous le souhaitez, vos coordonnées.



Service environnement de Lamballe Terre & Mer : environnement@lamballe-terre-mer.bzh
41 rue Saint-Martin - 22400 Lamballe



TRAITEMENT DES DÉCHETS DANGEREUX

Vous êtes un artisan, vous ne savez pas où faire traiter vos déchets dangereux ?

En 2019-2020, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat vous propose des collectes dans votre entreprise à prix préférentiels négociés.

Si vous êtes intéressés et pour plus d'informations : www.crma.bzh ou contactez Fanny LE LOUET par téléphone au 02 96 76 27 17 ou par mail :

lelouet@crm-bretagne.fr

FRELONS ASIATIQUES

LAMBALLE TERRE & MER PREND EN CHARGE LA DESTRUCTION DES NIDS

A partir de mars, les premiers nids apparaissent (cycle de vie du frelon asiatique). Il est important qu'un nid soit détruit avant l'essaimage, c'est-à-dire avant que les reines et les mâles ne quittent le nid à la fin de l'été. Il doit donc être détruit avant octobre. Une fois les frelons partis, le nid n'est jamais réoccupé.

En cas de présence d'un nid, **ne procédez pas vous-même à sa destruction.**



Contactez votre mairie pour remplir une fiche de signalement. Après constatation par le référent de la commune, une entreprise mandatée par Lamballe Terre & Mer se chargera de procéder à sa destruction lorsque les conditions le permettront.

Dans le cadre de cette démarche, **Lamballe Terre & Mer prend entièrement en charge la destruction des nids** (uniquement pour les frelons asiatiques) sur son territoire, qu'il s'agisse d'une propriété publique ou privée.

Une plaquette détaillée est disponible sur le site lamballe-terre-mer.bzh

ECOLE SAINT-GUILLAUME



«Mardi 29 janvier, nous avons eu la chance de rencontrer Bashu, un étudiant népalais qui effectue un service civique au lycée de Quesoy cette année. C'est Chrystèle (notre intervenante en anglais) qui nous a permis d'organiser cette rencontre ! Nous la remercions chaleureusement pour ce beau moment !

Bashu nous a parlé de son pays, de sa culture et des habitudes de vie des Népalais. Il a également répondu à nos nombreuses questions. Puis il nous a appris des jeux traditionnels que les enfants népalais pratiquent régulièrement ! C'est d'ailleurs à travers ces jeux que nous avons appris quelques mots en népalais : « baya » veut dire à gauche, « dala » à droite et « tala » en bas.

Une matinée riche et intéressante qui restera gravée dans nos mémoires !

Namasté !»



l'Echo Loisirs

FOOTBALL CLUB CÔTE DE PENTHIÈVRE

Le Football Club Côte de Penthièvre Saint-Alban organise :

1/ Le samedi 6 avril à partir de 19h30, à la salle des fêtes de Planguenoual, un repas «Couscous de l'école de Football», soirée années 80, prix du repas adulte 13 €, enfant de moins de

12 ans 6 €, avec possibilité de parts à emporter 10 €. S'inscrire avant le jeudi 4 avril 2019 auprès de Bernard MABILAIS 06 78 01 78 27 ou de Michel LUCAS 06 63 78 09 61 ou de Marie-Annick GROGNEUF 06 49 34 69 56.

2/ Les samedi et dimanche 20 et 21 avril, au complexe du Pont Gagnoux à Pléneuf-Val-André, son tournoi de football jeunes annuel ouvert aux catégories U9/U11 et U13. Il est fait appel aux bénévoles pour aider, en fonction de la disponibilité de chacun, sur les différents stands : restauration, buvette etc.....

CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

ACTIVITES D'AVRIL :

MARCHE DOUCE :

Les lundis 1^{er}, 8, 15 et 29 avril. Rendez-vous à 14h30 sur le parking de la salle des fêtes pour se rendre sur un parcours de marche douce. Il n'y aura pas de marche douce le 22 avril en raison du lundi de Pâques.

PISCINE - AQUAGYM :

Les mardis 2, 23 et 30 avril de 16h à 17h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André.

En raison des vacances de Pâques, il n'y aura pas de cours d'aquagym les mardis 9 et 16 avril.

CLUB DU JEUDI

Les jeudis 11 et 25 avril de 14h à 18h : Jeux de cartes, de société et boule bretonne. Activités agrémentées d'un goûter.

LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Le jeudi 28 février, le Club des Aînés de La Flora a tenu son Assemblée Générale à la salle des fêtes de Saint-Alban. Le Président, Alain Marie, a commencé en relatant les temps forts de l'année. Puis, Martine Laplanche, secrétaire, a fait revivre aux nombreux adhérents présents dans la salle tous les bons moments passés lors des différentes activités de l'année 2018 et présenté celles à venir pour 2019. Ensuite, Jacques Lefeuvre, trésorier, représenté par la trésorière adjointe, Marie-Christine Galbrun, a dévoilé le bilan de l'année écoulée, soldé par une bonne

santé financière, ce qui a été confirmé par le vérificateur aux comptes, Jean-Jacques Le Fur. Monsieur le Maire a ensuite pris la parole et manifesté toute la confiance qu'il apporte au Club et la bonne écoute qu'il entretient avec ses responsables.

L'Assemblée Générale terminée, est alors venu le moment de déguster la potée préparée par Philippe Le Bonniec, boucher, et un délicieux dessert fourni par Fabienne et Olivier Marchand, boulangers-pâtisseries à Saint-Alban. Comme l'an passé, l'animation était confiée à Danielle et Yvon Nicolas qui ont emmené les danseurs sur la piste dans une excellente ambiance.

Le lendemain, vendredi 1er mars, lors de la réunion du Conseil d'Administration, le nouveau bureau a été élu. Il se compose ainsi :

Président : Alain MARIE
Vice-Président : Guy MEHEUST

Secrétaire : Martine LAPLANCHE
Secrétaire-Adjointe : Solange LEUX
Trésorier : Jacques LEFEUVRE
Trésorière-Adjointe : Marie-Christine GALBRUN.

MANIFESTATIONS A VENIR :

- Les deux **sorties à BREST le mercredi 22 mai et le mardi 12 juin** affichent COMPLET.
- Et à ne pas oublier le **dimanche 26 mai le SUPER LOTO à 14h**, salle des fêtes de PLANGUENOUAL.



Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com /
Téléphone : Alain MARIE 02 96 32 96 59
- Guy MEHEUST 02 96 63 08 34
Jacques LEFEUVRE 02 96 32 43 62 -
Martine LAPLANCHE 02 56 44 16 15



Le conseil d'administration



AMICALE LAÏQUE

Le vide grenier du 1er Mai aura lieu sur le parking du terrain de foot de Saint-Alban.
Tarif : 3 euros le m². Réservation au 06.71.94.97.07.
Buvette et restauration sur place.

L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE FEMININE ALBANAISE



L'assemblée générale de l'Association Gymnastique Féminine Albanaise s'est tenue le 26 février à la salle des fêtes de Saint-Alban.

Une trentaine de personnes étaient présentes dont Monsieur Loïc DAVID, adjoint au maire, représentant la municipalité.

Le bilan moral a été présenté par Marie-Claire JOSSET, présidente. L'effectif de l'année 2017/2018 était de 53 adhérentes. (63 pour l'année en cours)

Deux cours étaient dispensés par Catherine LEVEQUE :

- mardi de 19h à 20h : gymnastique tonique
- mercredi de 9h30 à 10h30 : gymnastique douce

Un cours de zumba, créé en septembre 2016, était dispensé par Sébastien LE COZLEER, le jeudi de 19h30 à 20h30.

A noter qu'une inscription est toujours possible en cours d'année avec un tarif dégressif.

Après avoir remercié la municipalité, la Présidente a félicité Catherine LEVEQUE et Sébastien LE COZLEER pour leur professionnalisme et leur enthousiasme communicatif. Elle a remercié également ses collaboratrices.

L'association est affiliée à la Fédération Sports pour Tous et agréée par la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports).

Mireille PESTEL, trésorière, a présenté le bilan financier en équilibre.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-Claire JOSSET (fin de mandat septembre 2019)

Vice-Présidente : Marie-France LECLUSE

Trésorière : Mireille PESTEL

Secrétaire : Dominique PRZYBYL

Secrétaire adjointe : Christiane BLAIN

Pour conclure, un repas, dont la date n'a pas été fixée, est prévu en juin 2019.

LES RANDONNOUS ALBANAIS



Les Randonnous albanais remercient les 345 marcheurs et 130 participants à la randonnée au profit des chiens guides d'aveugles ainsi que les personnes qui ont remis des vieilles lunettes.

Prochaines sorties :

- **Dimanche 14 avril** : participation à la Déferlante Rando (Pléneuf-Val-André)
- **Dimanche 28 avril** : rendez-vous à 13h30 pour Hénou

UTL

CONFERENCES DU MOIS D'AVRIL à 14h30

(Réservées aux adhérents UTL. Possibilité de s'inscrire à partir de 14h)

• 4 avril,

Cinéma du Casino du Val-André, Guillaume KOSMICKY, musicologue, enseignant conférencier : « Offenbach et les turpitudes du Second Empire (1819-1880) » :

Cette conférence propose une plongée dans les grands succès du roi des divertissements, la vedette du Second

Empire, Jacques Offenbach. Cela permettra de prendre le pouls de cette époque et de sa société.

• 25 avril,

Cinéma du Casino du Val-André, Jean AUBRY, Professeur honoraire : « Ecoles, élèves et professeurs sous l'Ancien Régime (1600-1789) ».

Les écoles et collèges de l'Ancien Régime sont caractérisés par la permanence de la culture gréco-romaine, la prédominance de l'Eglise et une grande autonomie des établissements. Pourquoi pendant des siècles a-t-on enseigné en latin ? Quelle est l'origine des grandes vacances ? Les diplômes avaient-ils autant d'importance qu'aujourd'hui ? Quelle est l'origine de l'école buissonnière ? Quelles catégories sociales fréquentaient écoles et collèges ?



CERCLE CELTIQUE FLEUR D'AULNE

Section enfants-ados :

Samedi 12 janvier à la salle des fêtes de Plouagat avait lieu un rassemblement des groupes enfants des Côtes d'Armor. Réalisation de la mascotte de Kendalc'h 22 et dégustation de la galette des rois.

16 et 17 février à Plouha au centre Plouharmor, lors d'un excellent week-end, les enfants et ados ont pu découvrir des danses des Balkans, plastique fou, jardinage, chorégraphie, broderie,

contes... et surtout vie en communauté. Ils sont revenus enchantés avec des souvenirs et des idées plein la tête.

Répétitions :

- enfants de 5 à 11 ans : les 3 premiers mercredis de chaque mois à la salle annexe de 16h à 17h.
- ados de 12 à 16 ans : les mercredis des semaines paires à la salle annexe de 14h30 à 16h.



l'Echo Zoom

Rétrospective des conseils municipaux depuis 1945



Election de 1945



Michel de THEZY



François LASSALLE



Marie Ange ROHON

Conseillers

Joseph GUYOMARD / Joseph LÉVÊQUE
Joseph CORNILLET / Henri GAROCHE
Marie Ange LAMANDE / Auguste L'HOTELLIER
Jean GROGNEUF / Charles MORVAN
Francisque ROHON

Election de 1947



Michel de THEZY



Joseph GUYOMARD



Joseph LÉVÊQUE

Conseillers

Marie Ange ROHON / Pierre BASSET / Edouard ROUXEL
Henri GAROCHE / Auguste L'HOTELLIER / Jean GROGNEUF
Charles MORVAN / Francisque ROHON / Jean JÉGU / Théodore LESSART

Election de 1953



Michel de THEZY



Joseph GUYOMARD



Joseph LÉVÊQUE

Conseillers

Pierre BASSET / Edouard ROUXEL / Jean GROGNEUF / Charles MORVAN /
Francisque ROHON / Jean JÉGU / François LASSALLE /
Marie Ange LAMANDÉ / Jean CORBIN / Guillaume GLORO

Election de 1959



Michel
de THEZY



Joseph GUYOMARD



Joseph LÉVÊQUE

Conseillers

Jean Louis ROUILLIER / Edouard ROUXEL
Jean CORBIN / Guillaume GLORO
Jean LEFEBVRE / Jean JÉGU / Joseph CROLAIS
Raymond LAMANDÉ / Joseph LABBÉ
Maurice HAMET

Election complémentaire de 1961



Michel de THEZY



Joseph GUYOMARD



Louis GAROCHE

Conseillers

Edouard ROUXEL / Jean CORBIN
Guillaume GLORO / Jean JÉGU
François LASSALLE / Joseph LÉVÊQUE
Joseph LABBÉ / Jean GROGNEUF
Charles MORVAN / Joseph BRIEND

Election de 1965



Michel de THEZY



Joseph GUYOMARD



Louis GAROCHE

Conseillers

Louis RALLON / Jean CORBIN
Jean JÉGU / Pierre LE ROUX
Joseph LABBÉ / Pierre MEHEUT
Charles MORVAN / Joseph BRIEND
Joseph LÉVÊQUE / Francis HOUZÉ

Election de 1971



Pierre LE ROUX



Joseph GUYOMARD



Louis GAROCHE

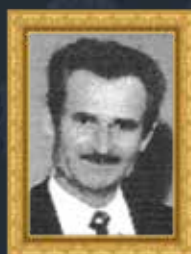
Conseillers

Jean CORBIN / Jean JÉGU
René ROUGET / Joseph LABBÉ
Pierre MEHEUT / Joseph BRIEND
Edouard ROUXEL / Joseph LÉVÊQUE
Roger VAUTIER / Guillaume DENIS

Election de 1977



René ROUGET



Maurice HAMET



Joseph LABBÉ



Pierre LE ROUX

Conseillers

Jean JÉGU
Pierre GAUTIER
Roger CHRÉTIEN
André GUYOMARD
Edouard ROUXEL
Emile YOBÉ
Roger VAUTIER
Daniel MERPAULT
Christian LUCAS

Election de 1983



René ROUGET



Daniel MERPAULT



Joseph LABBÉ



Roger CHRÉTIEN

Conseillers

Edouard ROUXEL / Hubert MOISAN
Emile YOBÉ / Loïc LEBRET
Marie-Angé MICHELET
Christian LUCAS
Jacky GATINEAU
René LAVERIE / Marcel BIDAN
Noël CORNILLET
Guillaume DENIS
Alain GAUTIER / Claude MICHEL
Dominique SAINTILAN
Jean-Louis NICOLAS

Election de 1987



Daniel MERPAULT



Loïc LEBRET



Joseph LABBÉ



Roger CHRÉTIEN

Conseillers

Edouard ROUXEL / Hubert MOISAN
Emile YOBÉ
Marie-Angé MICHELET
Christian LUCAS / Jacky GATINEAU
René LAVERIE / Marcel BIDAN
Noël CORNILLET / Guillaume DENIS
Alain GAUTIER / Claude MICHEL
Jean-Louis NICOLAS / André GOMET
Pascal MEHOUS

Election de 1989



Daniel MERPAULT



Loïc LEBRET



Joseph LABBÉ

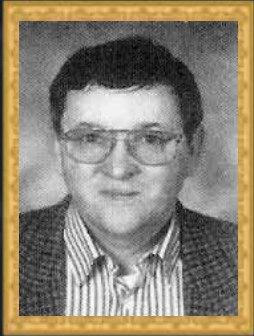


Roger CHRÉTIEN

Conseillers

Edouard ROUXEL / Christian LUCAS
Marie-Ange MICHELET
Claude MICHEL / Noël CORNILLET
Jean-Louis NICOLAS / Marcel BIDAN
Hyacinthe BRÉARD / Bernard TOUBLANC
André GOMET
Christine de KERPEZDRON
Régine MEHEUST / Claude PESTEL
Jean-Yves LE GALL / Pascal MEHOUS

Election de 1995



Daniel MERPAULT



Roger CHRÉTIEN



Hyacinthe BRÉARD



Christine
de KERPEZDRON



Claude PESTEL

Conseillers

Jean-Yves LE GALL
Serge LABBÉ
Bernard BIDAN
Pascal MEHOUS
Marcel MAZE
Christian LUCAS
Michel GUÉGUEN
André GOMET
Jean GESREL
Michel NEDELEC
Janine MAGAT
Noël CORNILLET
Anne-Françoise DENIS
Loïc DAVID

Election de 2001



René MICHEL



André GOMET



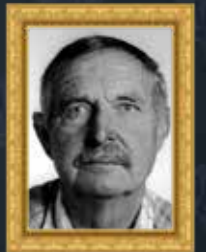
Janine MAGAT



Jean-Yves LE GALL



Christian LUCAS



Noël CORNILLET

Conseillers

Hyacinthe BRÉARD / Serge LABBÉ / Daniel MERPAULT / Michel GUÉGUEN / Jean-Baptiste GROGNEUF / Anne-Françoise LONCLE / Roger CHRETIEN / Christine de KERPEZDRON / Chantal BARBEDIENNE / Loïc DAVID / Alain JÉGU / Claude PESTEL / Alain BALAN

Election de 2008



André GOMET



Jean-Yves LE GALL



Christian LUCAS



Monique GERNOT



Michel GUEGUEN



Loïc DAVID

Conseillers

Alain JÉGU / Magalie HOUZÉ / Jean GROGNEUF / Monique HOURDIN / Lionel HAGUET / Mathieu LANGLAIS / Didier LE NAY
Josette TALBOURDET / Sylvain DURAND / Yolande RODRIGUES / Eliane JUMILUS / Denis BERTRAND / Christian TRÉHOREL



André GOMET



Michel GUÉGUEN



Monique HOURDIN



Jean-Yves LE GALL



Magalie HOUZÉ



Loïc DAVID

Election de 2014

Annonces

Annonces à envoyer à :

bulletin@santalban.fr

Avant le 31 mars 2019 pour le bulletin de mai

• A louer sur Saint-Alban, local d'environ 620 m² - grande hauteur - portail électrique (H 3,15 m / L 4,70 m) + boxes 15 m². Site accessible et clôturé. Tél. 06.49.28.10.46

• A louer local 120 m². Prix : 200 €. Local éclairé, aéré et propre. Tél. 06.76.17.27.57

• Situé sur la pointe de Pléneuf, le Château Tanguy accueille toute l'année différents publics (scolaires, randonneurs, colonies de vacances, sportifs...) dans le but de les sensibiliser à la protection de l'environnement à travers la découverte du milieu marin. Cette année, pour la 3^{ème} édition, le Château Tanguy et ses partenaires (Amicale Rando de Pléneuf, l'USP Rando de Planguenoual, les Randonneurs Albanois de Saint-Alban, le CPACE section marche nordique, l'ACPVA de Pléneuf, Florence GOULLEY d'Herbarius) organise la Déferlante Rando, journée de découverte de la rando sous toutes ses formes. Au programme, une quinzaine de propositions de boucles accompagnées et encadrées avec des kilomètres différents et des thématiques variées : Rando patrimoine 7 km sur Pléneuf, Marche de 11km « A la découverte des saveurs locales », balade botanique « A la découverte des plantes comestibles et médicinales » 3 km, marche nordique (parcours initiés 15 km et séance découverte), rando cycliste (jeux cyclistes sur la digue et circuit découverte), balade « Connexion à la nature », rando « Terre et mer » 15 km, Balade « A la découverte des îles merveilleuses du monde celtique »... Le jour J (le 14 avril), toute la journée, des animations seront proposées au village, situé sur la digue du Val-André, à hauteur du Casino. En parallèle, est organisé un concours photo sur le thème de la randonnée avec le Photoclub de Pléneuf. Voici le récapitulatif : 3 critères

- le sentier des douaniers
- les chaussures des randonneurs
- les accessoires de randonnée

Possibilité de concourir avec 3 photos différentes par critère / Photos en couleur ou en noir et blanc, sépia...

A adresser par voie postale ou à déposer au : Château Tanguy, 11 rue de Chaumont, BP 36 / 22 370 Pléneuf Val André (02.96.72.21.62) Pour toute information concernant la Déferlante Rando : Compte Facebook à Déferlante Rando ou s'adresser au Château Tanguy

• HAKAWERK, produits d'entretien de maison et hygiène corporelle, économiques, écologiques... Engagement satisfait ou remboursé. Conseils et livraison gratuite à domicile. Votre concessionnaire Samuel JOUAN se tient à votre disposition au 06.25.46.19.26 ou à samuelj.hakawerk@sfr.fr / site internet : <https://www.hakawerk@sfr.fr>

• Mets à disposition (gracieusement) potager dans terrain clos. Tel : 06.15.07.85.33

• Vends équipement moto femme comprenant un casque intégral noir mat, bottines femme 37/38 noir et une paire de gants. 280€ (à débattre) le tout porté une seule fois. Tél. 06.72.82.83.96

Conseillers

Christian LUCAS / Clarisse MILLEVILLE / Nathalie BEAUVY / Eliane JUMILUS (démission en 2016 et remplacée par Lionel HAGUET) / Christian TRÉHOREL / Yolande RODRIGUES / Mathieu LANGLAIS / Josette TALBOURDET / Denis BERTRAND / Brigitte HERVÉ / Alain JÉGU / Danielle CAPPELLA (démission en 2017 et remplacée par Yann YOBÉ) / Philippe SEZNEC

Archives de Michel Merpault

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

- PERRIN Gwenaél - 4, rue de la Tourelle - Station de lavage pour automobiles
- BINET Anne-Laure - 8, rue du Pré de la Vigne - Maison
- JAMET Denis et Eugénie - Impasse du Clos Bidan - Maison

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- LUCAS Serge - 17, rue du Pré de la Vigne - Clôture
- BALAN Jean-Luc - 2, route de la Ville-es-Cotard - Véranda
- SCI DE LA LANDE JEGU - 4, Chemin Romain - Modification aspect extérieur
- PROST Jean - 12, Impasse des Chênes - Fenêtre de toit
- VILLEROY Joëlle - 9, Impasse des Chênes - Clôture et ravalement maison
- PEARSON Maxime - 2, rue des Roches Douvres - Carport

Etat-Civil

NAISSANCES :

- 23 janvier : Noé TOUBLANC
- 23 février : Louis EVE
- 2 mars : Alycia HOUZE

MARIAGE

- 2 mars : Audrey MEHEUST et Vincent HENRY

DÉCÈS

- 17 février : Francis BOSCHER

Agenda

6 avril :

Repas Entente Cyclotouriste Albanaise (salle des fêtes de Saint-Alban)

6 avril

Repas Football Club Côte de Penthièvre (salle des fêtes de Planguenoual)